

## **2.2.4 Plans de base**

La liste des plans de base est présentée ci-dessous. Et les plans de base sont présentés dans les pages qui suivent.

Plan 2.2.4-1 Plan d'ensemble des ouvrages portuaires

Plan 2.2.4-2 Coupe de la digue de protection (tête de la digue)

Plan 2.2.4-3 Coupe de la digue de protection (partie du tronç)

Plan 2.2.4-4 Coupe de la digue anti-sable (A)

Plan 2.2.4-5 Coupe de la digue anti-sable (B)

Plan 2.2.4-6 Coupe du revêtement anti-lames

Plan 2.2.4-7 Coupe du revêtement de l'oued (A)

Plan 2.2.4-8 Coupe du revêtement de l'oued (B)

Plan 2.2.4-9 Coupe du revêtement de l'oued (C)

Plan 2.2.4-10 Coupe du brise-lames (partie de la tête)

Plan 2.2.4-11 Coupe du brise-lames (A)

Plan 2.2.4-12 Coupe du brise-lames (B)

Plan 2.2.4-13 Coupe du revêtement intérieur

Plan 2.2.4-14 Coupe du revêtement ouest

Plan 2.2.4-15 Coupe du quai de débarquement

Plan 2.2.4-16 Coupe de la cale de halage et de l'aire de stationnement de barques

Plan 2.2.4-17 Coupe du mur latéral de la cale de halage (A)

Plan 2.2.4-18 Coupe du mur latéral de la cale de halage (B)

Plan 2.2.4-19 Coupe du mur latéral de la cale de halage (C)

Plan 2.2.4-20 Coupe du mur latéral de la cale de halage (D)

Plan 2.2.4-21 Coupe du mur latéral de la cale de halage (E)

Plan 2.2.4-22 Plan d'ensemble des installations à terre (proposition)

Plan 2.2.4-23 Plan du bâtiment administratif

Plan 2.2.4-24 Elévation du bâtiment administratif

Plan 2.2.4-25 Plan de la halle aux poissons

Plan 2.2.4-26 Elévation de la halle aux poissons

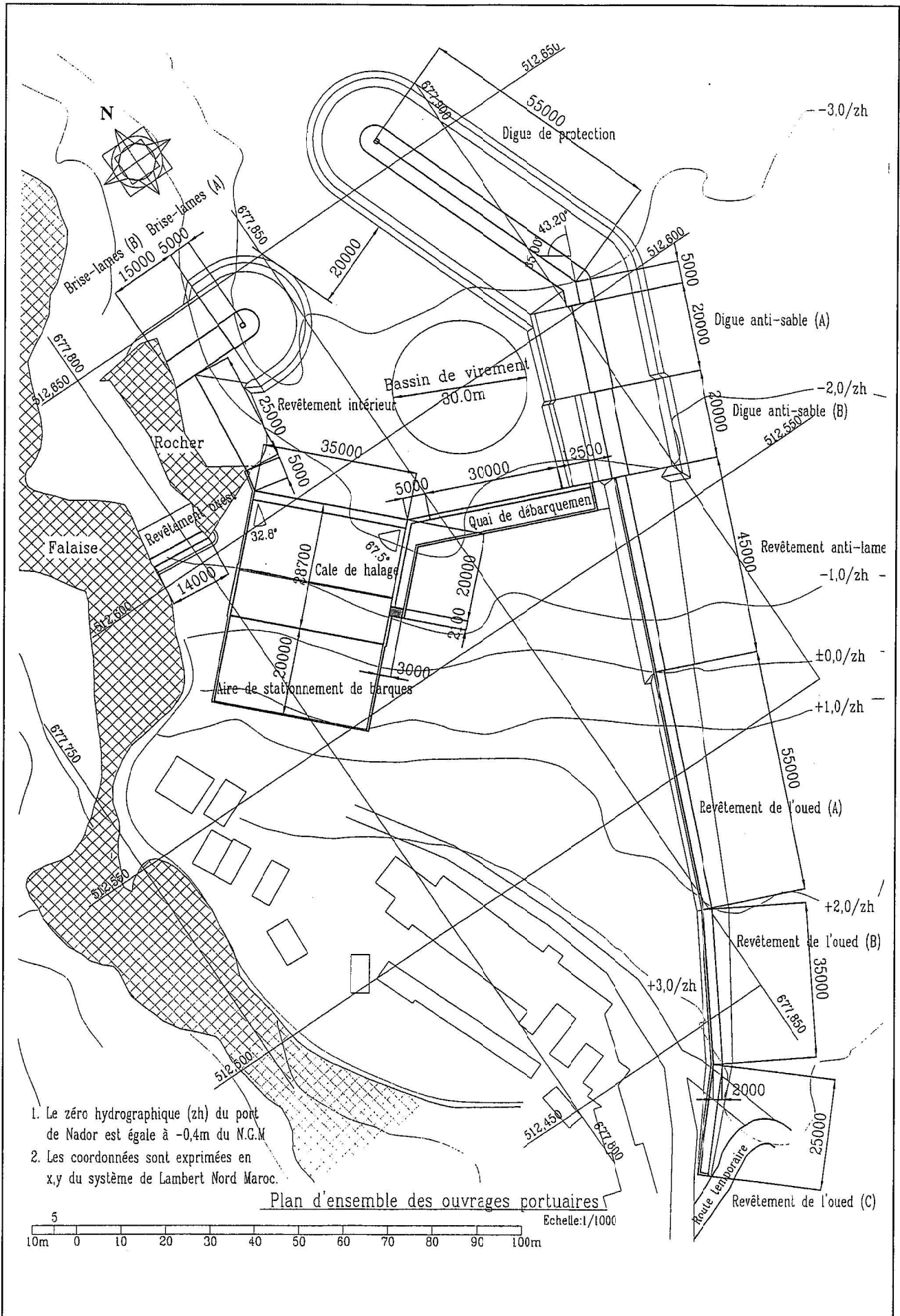
Plan 2.2.4-27 Plan de l'atelier mécanique

Plan 2.2.4-28 Elévation de l'atelier mécanique

Plan 2.2.4-29 Plans du dépôt en carburant, des toilettes et douches et du local technique (salle des pompes et distribution électrique)

Plan 2.2.4-30(1) Elévations du dépôt en carburant, des toilettes et douches et du local technique (salle des pompes et distribution électrique)

Plan 2.2.4-30(2) Elévations du dépôt en carburant, des toilettes et douches et du local technique (salle des pompes et distribution électrique)



Plan 2.2.4-1 Plan d'ensemble des ouvrages portuaires